



République du Sénégal

Un Peuple – Un But- Une Foi

Ministère du Développement Communautaire et de l'Équité  
Sociale et Territoriale(MDCEST)

Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité  
Nationale(DGPSN)



**LANCEMENT DE LA STRATEGIE REGIONALE DE L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DU TRAVAIL POUR L'EXTENSION DE LA  
PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE**

**PRESENTATION DE L'EXPERIENCE DU SENEGALAISE EN MATIERE  
DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE**

**Présentée par :**

- **Mme Aminata Sow, Déléguée Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale(DGPSN)**

# CONTEXTE

- ❑ **Changement de paradigme** : Protection sociale comme un luxe versus protection sociale comme un droit humain ;
- ❑ **Forte volonté politique de l'Etat Sénégal** : Protection sociale comme priorité dans le Plan Sénégal Emergent (cf axe II);
- ❑ **Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS)**: bâtie autour du cycle de vie qui vise à l'horizon de 2035, de «disposer d'un Système de Protection Sociale inclusif, solidement ancré dans la culture nationale et garanti par l'Etat à travers des Lois»
- ❑ **L'extension de la protection sociale défi majeur pour le Sénégal en vue de :**
  - réduire le niveau élevé du taux de pauvreté estimé à 46,7% en 2011;
  - élargir la couverture sociale estimée à moins de 20% de la population.
- ❑ Face à ce défi, l'Etat a mis en place de nouveaux instruments à coté de ceux existants (**sécurité sociale**) pour bâtir un système national de protection sociale inclusif, résilient et durable.

# PROGRAMMES D'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

## ➤ PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE(PNBSF)

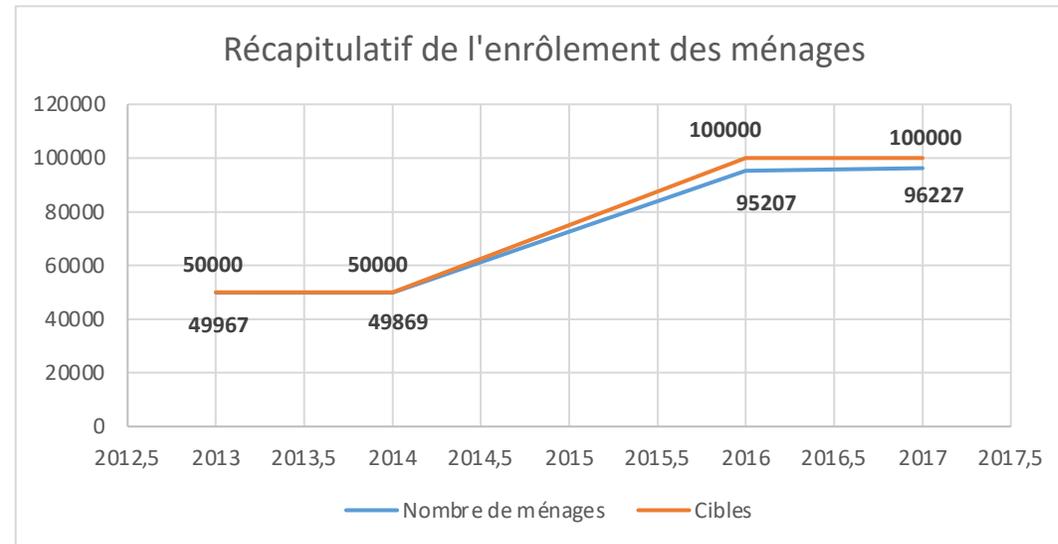
### Objectif:

L'objectif est de **contribuer à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une protection sociale intégrée visant à renforcer leurs capacités productives et éducatives**

### FINANCEMENTS :

Années	Montant (en FCFA)
2013	5 000 000 000
2014	10 500 000 000
2015	20 000 000 000
2016	30 000 000 000
2017	30 000 000 000
2018	30 000 000 000
2019	30 000 000 000
2020	31 450 000 000
2021	31 800 000 000
Total	186 950 000 000

### Evolution de l'enrôlement des ménages bénéficiaires:



### Bilan :

- ✓ Nombre total de ménages inscrits 2013-2020 : 316.941
- ✓ Un accompagnement en changement de comportements et en activité génératrice de revenus

# PROGRAMMES D'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

## ➤ PROGRAMME DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

### OBJECTIF :

- ✓ **Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à des services de santé nécessaires, efficaces et de qualité, sans pour autant subir des conséquences fâcheuses sur le plan financier dues aux paiements pour les soins.**

### 2 VOLETS : Assistance Médicale et Mutuelle

- **La gratuité des soins** pour les personnes âgées de plus de 60 ans, des soins pour les enfants de moins de cinq ans, des accouchements par césarienne ainsi que des médicaments antirétroviraux (ARV) et antituberculeux.
- **Les mutuelles de santé à base communautaire:** élargir la couverture du risque maladie aux acteurs du secteur informel et du monde rural non éligibles aux régimes obligatoires d'assurance maladie.

# PROGRAMMES D'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

## ➤ PROGRAMME DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) SUITE

### FINANCEMENT

Années	Montant (F CFA)
2013	
2014	
2015	
2016	
2017	
2018	15 753 470 278
2019	22 366 906 807
2020	37 339 928 768
2021	16 450 000 000
<b>Total</b>	<b>91 910 305 853</b>

**BILAN** : En 2019, le taux de couverture du risque maladie était de 49% contre 48% en 2018.

Le taux de pénétration des mutuelles de 42% en 2019.

DISPOSITIF DE COUVERTURE	NOMBRE
Gratuite 0 – 5 ans	<b>2 347 331 prestations</b>
Gratuite des + de 60 ans	<b>797 196 prestations</b>
Subvention indigents (bourses familiales)	<b>1.301.394</b> bénéficiaires du PNBSF + <b>23.123</b> titulaires de la Carte d'Égalité des Chances soit un financement de 32,9% des subventions mobilisés en 2019.
Bénéficiaires des mutuelles (bénéficiaires des mutuelles de santé + bénéficiaires du PNBSF/ CEC et autres indigents)	<b>2.816.407 bénéficiaires</b>

# FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

PROGRAMMES	Intervenants	Dépenses			Budget
		2018	2019	2020	2021
CSS	MTDSRI	17 710 170 092	18 760 174 430	17 910 126 869	16 899 364 000
IPRES	MTDSRI	7 206 356 000	6 148 133 280	7 355 060 030	7 696 820 296
FNR	MFB	94 611 000 000	99 131 000 000	102 594 000 000	111 750 000 000
PNBSF	DGPSN	40 160 000 000	30 000 000 000	31 450 000 000	31 800 000 000
CMU	MDCEST	15 753 470 278	22 366 906 807	37 339 928 768	16 450 000 000
PAPCEC	DGAS	125 000 000	52 233 625	62 233 625	62 233 625
PRES – VOLET ASSISTANCE ALIMENTAIRE	MDCEST	-	-	60 654 000 000	-
etc...					
<b>Total des dépenses</b>		<b>180 805 459 989</b>	<b>174 606 304 550</b>	<b>274 316 916 742</b>	<b>202 175 001 925</b>
<b>Budget du Sénégal (en milliard de FCFA)</b>		<b>3 663,4</b>	<b>3 937, 6</b>	<b>4 215, 15</b>	
<b>% dépense PS par rapport au budget</b>		<b>5%</b>	<b>4%</b>	<b>7%</b>	

# FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

La satisfaction à noter dans cette extension de la protection sociale est l'engagement politique qui s'est traduit par:

- ✓ **L'ampleur et l'ambition de ces programmes de couvrir le maximum de bénéficiaires**
- ✓ **Le financement intégral de ces programmes qui provient du budget de l'Etat.**

★ Quant à la partie relative à la **sécurité sociale** ( prestations familiales, retraite, maladies professionnelles et accident de travail etc.), en tant que protection sociale contributive, elle est financée par la par l'employeur (Etat ou un privé) et l'employé (celui cotise pour assurer sa couverture) .

**ACCELERER L'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE EN ASSURANT UN FINANCEMENT ADEQUAT.**

- **A la lumière des options de financement et des caractéristiques majeures des finances publiques sénégalaises, trois options de financement public de la protection sociale ont été proposées au gouvernement.**
  - **Option 1 - La réaffectation des dépenses publiques**
  - **Option 2 - Augmentation des recettes fiscales**
  - **Option 3 - Extension de la couverture de sécurité sociale et augmentation de la contribution des bénéficiaires**
  
- **Leur application ferait passer le volume de ressources mobilisables pour le programme de protection sociale atteindra 1 917,40 milliard en 2035 , soit une multiplication par 2,8. Cette progression est maintenue les années suivantes.**

**MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION**

